

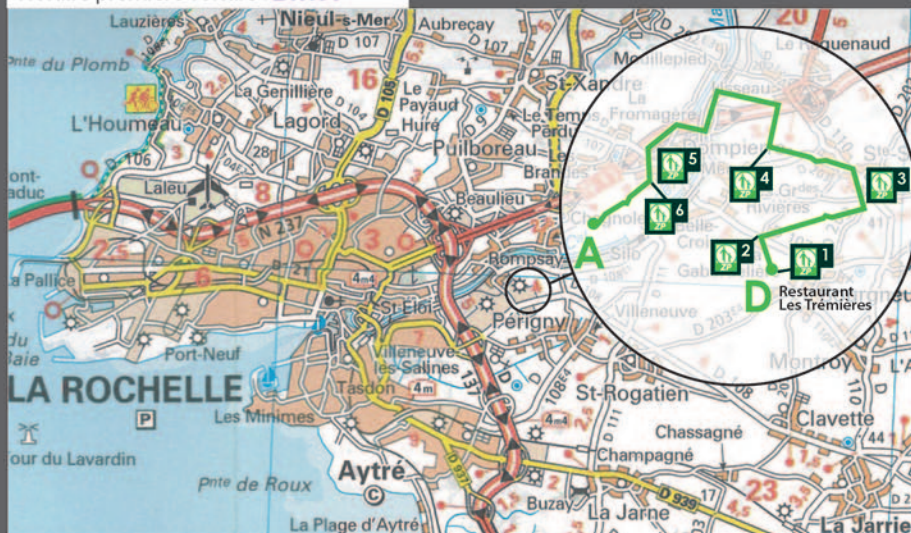
ES.2

PÉRIGNY

Vendredi 8 Novembre 2013

2,000 km

Horaire première voiture : **21H01**



 N 46° 09' 44,1" / O 1° 05' 34,4"

Vous devez vous rendre aux points publics à pied.
Des parkings sont à votre disposition.



1 À partir de l'av. P.Langevin, prendre la rue A.Fresnel.



2 À partir de l'av. P.Langevin, prendre la rue A.Berges, puis à droite rue Mariotte.



3 À partir de l'av. P.Langevin, prendre la rue A.Berges, puis à droite rue Mariotte.



4 Accès à partir des zones publiques 5 et 6.



5 À partir de l'av. P.Langevin, prendre la rue A.Berges.



6 À partir de l'av. P.Langevin, prendre la rue A.Berges, jusqu'au bout.

Respecter les **ZONES AUTORISÉES** et les **ZONES INTERDITES**.
Seules les zones balisées vertes sont autorisées, toutes autres zones avec ou sans indications sont réputées interdites.